

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 343 – 20/07/2026



L'Equipe du Conseil Municipal vous souhaite de Bonnes Vacances d'Eté



AGENDA :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 17 au 28 Août 2026.

La permanence du mardi soir sera exceptionnellement fermée le 18/08 et aura lieu le 25/08 de 18h à 19h.

=====

ARRETES PREFECTORAUX :

Depuis quelques semaines, de nombreux Arrêtés sont parus. Vous en trouverez la liste ci-dessous et pouvez les consulter sur le site www.villeylesec.fr

- 19 juin 2026
[Passage en vigilance sécheresse](#)
- 25 juin 2026
[Activation de l'arrêté cadre prévention du risque d'incendie de forêt et de végétation niveau sévère](#)
- 25 juin 2026
[Arrêté portant dérogation à la réglementation sur les bruits de voisinage pour les entreprises du BTP en période de fortes chaleurs](#)
- 25 juin 2026
[Arrêté modificatif de l'arrêté du 17 juin 2026 réglementant l'utilisation des artifices de divertissement et articles pyrotechniques durant la coupe du monde de football](#)
- 25 juin 2026
[Arrêté portant interdiction de toute manifestation sportive de plein air en raison de la vigilance rouge canicule dans le département de Meurthe-et-Moselle à compter du jeudi 25 juin à 12h](#)
- 26 juin 2026
[Arrête d'interdiction de vente à emporter d'alcool et de consommation d'alcool dans le domaine public ce week-end](#)
- 26 juin 2026
[Passage en alerte sécheresse](#)
- 2 juillet 2026
[Activation du niveau de danger "modéré" -prévention du risque feux de forêt](#)
- 9 juillet 2026
[Arrêté préfectoral d'activation niveau "sévère" - prévention des feux d'espaces naturels.](#)



- 9 juillet 2026

Arrêté préfectoral portant réglementation temporaire de l'achat, vente, cession, port, transport, utilisation des artifices de divertissement et articles pyrotechniques, transport de boisson, transport du carburant et consommation d'alcool

- 10 juillet 2026

[Sécheresse 54] - Passage en ALERTE RENFORCÉE de la zone Moselle amont et Meurthe 2/2

Les fortes chaleurs, le manque de pluie et la baisse importante du niveau des cours d'eau imposent à chacun d'adopter les bons gestes pour préserver la ressource en eau :

- ⊗ Lavage des véhicules interdit (sauf en station de lavage)
- ⊗ Remplissage des piscines interdit (hors raisons techniques ou sanitaires)
- ⊗ Nettoyage des terrasses, façades, voiries et autres espaces extérieurs interdit (sauf par une entreprise ou une collectivité)
- ⊗ Arrosage des pelouses, jardins, espaces verts et terrains de sport interdit de 10 h à 18 h.

Merci à chacun de respecter ces restrictions. Des contrôles sont réalisés et des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect.

Les outils de communication :

VigiEau : permet à l'usager de connaître facilement et en direct les restrictions qui s'imposent à lui en fonction de sa commune et de son usage : vigieau.gouv.fr

Info Sécheresse 54 : pour recevoir en direct les modifications des restrictions d'usage de l'eau en vigueur, il est possible de s'abonner à la newsletter sécheresse de la DDT54 : <https://go.formulaire.info/form?p=fkZwqtX3>

Pour toute question ou signalement, le service « Environnement Risques Connaissance » de la Direction Départementale des Territoires (DDT) se tient à la disposition des usagers.

=====



CANICULE : Action menée dans le village.

Pour la santé et le bien-être de nos Anciens et de personnes en difficulté dans le village, la salle de l'école climatisée a été mise à disposition, en tant que de besoin, aux personnes qui l'ont souhaité.

Une vingtaine de personnes nées entre 1938 et 1951 ont été visitées pour leur donner l'information. Si elles étaient absentes, l'information a été distribuée dans leur boîte aux lettres.

Cette opération sera réitérée en cas de retour d'une période de forte canicule.





DRONES :

Suite à une remarque d'un habitant du village, nous rappelons que le vol de drones de loisirs est interdit sur la totalité du territoire de Villey-le-Sec.

La législation est complexe et si vous êtes amateurs de ces engins, renseignez-vous car **votre responsabilité peut-être engagée**, voire des sanctions financières ou des peines de prison prononcées, en cas d'accident, d'atteinte à l'intimité de la vie privée ou de diffusion des images que vous auriez filmées.

Site internet : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34630>



BALAYAGE DES RUES DU VILLAGE :

Le balayage, prévu initialement le 02/07/2026, a été avancé au 29/06/2026 en raison de la tempête survenue dans la nuit du 28 au 29 Juin 2026.

Pour la sécurité de tous, le nettoyage des branches tombées dans les rues a pu être réalisé rapidement.



CANISACS :

Les canisacs sont arrivés. Vous pouvez venir en chercher en mairie durant les horaires d'ouverture du secrétariat et un distributeur est installé sur la place de l'Eglise. **Merci aux propriétaires canins de bien vouloir utiliser ces canisacs afin de ne pas laisser ces déchets dans notre environnement.**



OPERATION « MON BEAU VILLAGE 2026 » :

Le Département a choisi 6 villages pour participer à cette opération 2026. Les villages en lice sont **Villey-le-Sec**, Vigneulles, Sainte-Genevière, Velle-sur-Moselle, Liverdun et Anoux.

Suite à des échanges avec l'Est Républicain, la Municipalité a décidé de faire distribuer **gratuitement**, par notre porteur de journal, un exemplaire du journal du 19 Juillet à tous les Trabecs.

Votons pour nous !! 😊



CIMETIERE :



Marie-Christine et Philippe STRUB s'étaient proposés, il y a quelque temps, de prendre en charge, à titre bénévole, l'entretien du cimetière.

Eh bien voilà, c'est fait !! Tondeuse et Rotofil en mains, ils l'ont approprié.

**Le Conseil Municipal les remercie pour leur disponibilité,
leur gentillesse et leur implication !**

Toute personne souhaitant entreprendre ce genre d'initiative peut le faire car l'herbe repoussera toujours ... et un entretien régulier du village sera toujours le bienvenu ...



LE ROI DU POULET :

Depuis le Mardi 07 Juillet, un marchand de poulets rôtis "LE ROI DU POULET" s'est installé sur la Place de la Mairie. Il sera présent chaque mardi midi.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



ECOLE :

Le 30/06/2026, Ghislain Hazard et Kamélia Boutarfi-Langard ont assisté à une sympathique manifestation à Chaudeney où deux élèves de VLS, qui entrent en sixième à la prochaine rentrée, se sont vu offrir une calculatrice.

Nous leur souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle étape.



TRANSPORTS SCOLAIRES :

COLIBRI assure le transport des élèves de la maternelle à la terminale sur les trajets domicile / établissement scolaire pendant la période scolaire.

Pour cette rentrée scolaire 2026/2027, nous vous joignons le flyer qui explique la procédure d'inscription ou de réinscription obligatoire en ligne. Site internet :

www.reseau-colibri.fr



LA CALDENIACIENNE 2026 :

Cette année, la Caldénicienne se déroulera le Dimanche 6 Septembre 2026.

Des arrêtés de circulation seront pris pour faciliter le déroulement de cette course emblématique et incontournable en Meurthe et Moselle. De nombreux bénévoles de Villey-le-Sec participeront à la sécurisation du parcours sur notre territoire comme signaleurs et serre fils.

Venez nombreux sur le parcours pour encourager les participants





LES COMMISSIONS COMMUNALES

*C'est vrai..., elles n'ont pas encore toutes démarré ...
et certaines et certains d'entre-vous s'impatientent ...*

Depuis mi-Mars 2026, l'équipe du Conseil Municipal a pris en mains les différents dossiers du village et avance, de façon volontaire, sur tous les fronts.

Pour les personnes qui se sont portées volontaires pour participer à ces Commissions Communales, les personnes Référentes (voir *Trabec Flash* n° 340) prendront contact dès le mois de Septembre pour organiser une première rencontre d'échanges.

Pour ce qui concerne la **Commission « Relations avec les Associations »**, elle a débuté le 16 Juin 2026.

Les 5 membres de la Commission ont rencontré 7 Associations afin de mieux se connaître.

Le Foyer Rural, l'Association VEAVLS (Vivre Ensemble à Villey-Le-Sec), la Citadelle (le Fort), l'ACCA, Mon Parcours de Vie, ACT Radio Déclic et le Stand de Tir de Villey-le Sec et du Toulinois sont venus échanger sur leurs attentes, leurs idées, leurs projets.

Les échanges ont été intéressants et constructifs et ont pu confirmer l'envie de « Construire Ensemble ».

Une réunion commune avec toutes les Associations sera programmée dans le mois d'Octobre.

La **Commission « Communication »**, quant à elle, fonctionne actuellement par le biais de la parution mensuelle des Trabecs Flash et Trabec Flash Associations. Mais elle sera également ouverte aux volontaires qui se sont manifestées, dès le mois d'Octobre également.

**Retrouvez également des infos sur le site www.villeylesec.fr
et sur l'Application INTRAMUROS.**

